

Du neuf à propos de la pierre tombale du capitaine John-Lucie Blackman

Claude Van Hoorebeeck

L'histoire de la famille Blackman et les circonstances de la réalisation de sa pierre tombale toujours visible dans le verger du Goumont ont fait l'objet d'une étude publiée dans un précédent article¹.

Pour mémoire, la pierre tombale a été placée le 1^{er} décembre 1815 grâce aux bons soins de Guillaume Rahlenbeck qui fut probablement le logeur, à Bruxelles, du jeune officier au cours des quelques jours ou semaines qui précédèrent le 18 juin 1815.

Installées dès les lendemains de la bataille, de nombreuses tombes subsistèrent jusqu'à la fin du 19^e siècle dans les cimetières de Braine-l'Alleud, de Waterloo et de Bruxelles ainsi que dans des lieux isolés aux Quatre-Bras, à Genappe, à Ohain, à Waterloo et à Mont-Saint-Jean. Il serait fastidieux de les citer toutes et si la plupart de ces tombes disparurent, certaines pierres furent transférées au musée Wellington. Finalement, il n'en subsiste que trois dans les environs immédiats du champ de bataille : celles du capitaine Blackman et du sergent Cotton, dans le verger du Goumont, et celle du colonel Edward Stables², dans le jardin d'une habitation de Waterloo (Joli-Bois). Les corps de ces trois Britanniques furent transférés dans la crypte du monument aux Anglais décédés à la suite des combats de Waterloo inauguré le 26 août, au cimetière de Bruxelles, à Evere.

Cette crypte renferme dix-sept corps dont les transferts et les ré inhumations s'échelonnèrent sur plusieurs mois selon les repérages et les identifications de lieux d'inhumations antérieurs par les autorités anglaises chargées de les retrouver et ce en collaboration avec les services de la Ville de Bruxelles. Ainsi, huit corps³ provenant du cimetière du Quartier Léopold (+/- place Meiser, Bruxelles) avaient été provisoirement transférés au cimetière de Bruxelles le 8 février 1889 avant de l'être définitivement dans la crypte le 29 juillet 1890. La veille, deux corps⁴ provenant du cimetière de Saint-Gilles y avaient été ré inhumés et six corps⁵ le seront le 30 juillet : quatre en provenance des Quatre-Bras et les deux inhumations du Goumont.

Ces derniers transferts relèvent d'une certaine précipitation de la part de sir Morgan, le banquier chargé depuis plusieurs années par la légation britannique de l'organisation de toutes ces exhumation/ré inhumations et des relations avec les services de la Villes de Bruxelles. En effet, à moins d'un mois de l'inauguration, il écrit en hâte le 28 juillet au bourgmestre Charles Buls pour lui demander l'autorisation de ces derniers transferts bien que, s'il cite expressément Blackman, il omet Cotton. Il reçoit son accord le lendemain et les transferts ont donc lieu le 30 juillet 1890.

¹ Van Hoorebeeck, Claude, *Revue de l'Association belge napoléonienne*, n° 118, septembre - octobre 2007, pages 6 à 21

² Il sera transféré dans la crypte du monument anglais le 13 décembre 1894.

³ Il s'agit de : lieutenant Michael Cromie, captain William Stothert, lieutenant-colonel William Milnes, colonel William Howe de Lancey, captain William Lloyd, major John MacLaine, lieutenant John Clyde et lieutenant Charles Spearman.

⁴ Le lieutenant-colonel Alexander Gordon et le captain Brudenell Forbes.

⁵ Les captain Edward Grose, enseigne James Hay, lieutenant Thomas Brown et enseigne Samuel Barrington.

Les pierres tombales du Goumont

Elles sont encore toutes les deux bien présentes : celle de Blackman, depuis 1815, et celle de Cotton, depuis son décès, le 24 juin 1849.

Le Goumont est la propriété de François-Xavier de Robiano depuis son rachat, en 1816, au comte de Louville. C'est lui qui avait autorisé Guillaume Rahlenbeck à placer la pierre tombale de Blackman. Au décès de Cotton, le Goumont appartient à Maurice de Robiano, fils de François-Xavier de Robiano qui décède en 1869. Son épouse, Marie Désirée de Hemricourt de Grunne, décède en 1882 et c'est sa fille cadette, Alix de Robiano qui en devient propriétaire. Elle est l'épouse, depuis 1873, du comte Charles van der Burch.

En bon époux, Charles van der Burch gère les biens et c'est donc lui qui répond à une lettre de Sir Morgan, lettre qui nous livre la raison pour laquelle les pierres tombales du Goumont y sont toujours.

Ce document, retrouvé dans les archives de Brania, le cercle d'histoire de Braine-l'Alleud, est le brouillon (avec ratures et surcharges) d'une lettre non signée datée du 29 juillet 1890. Le monogramme *CdB* imprimé renvoie aux initiales de Charles van der Burch qui répond à un courrier daté du 28 juillet.

Bruxelles, le 29 juillet 1890

Monsieur Morgan,

En votre qualité de secrétaire du Comité du Waterloo mémorial, vous me demandez l'autorisation de faire des fouilles dans le verger de ma ferme d'Hougoumont, afin d'exhumer les restes du Capitaine Blackman qui s'y trouvent sous une tombe pour les réunir dans le caveau du mausolée érigé au cimetière de Bruxelles-Evere aux restes de ses frères d'armes tués à Waterloo. J'ai l'honneur de vous délivrer cette autorisation et je donne à mon fermier les instructions nécessaires. Toutefois, je mets une condition : c'est que la pierre tombale reste à la place qu'elle occupe actuellement et que tout soit rétabli en ordre. J'ai toujours tenu à ce que les souvenirs si nombreux qui restent à Hougoumont soient respectés, voulant ainsi faire hommage à la mémoire de vaillants soldats, glorieusement tombés en défendant leur drapeau. Veuillez croire à l'assurance de mes sentiments distingués.

Ce bref message est rédigé sur un papier à lettre constitué de quatre volets de 18 cm sur 14 cm. Trois de ces volets sont occupés par le texte adressé à sir Morgan et le quatrième est rédigé, transversalement, par une note adressé par le comte à *Mr Raes*.

Mr. Raes,

Un comité s'est formé pour réunir au cimetière de Bruxelles-Evere les restes des soldats anglais tués lors de Waterloo. Mr. Morgan, secrétaire de ce comité m'a demandé d'exhumer les restes du capitaine Blackman ~~pour les réunir~~ [mots barrés] enterrés dans le verger pour les réunir et transporter à Evere ~~dans le caveau~~ [id.].

J'ai autorisé les fouilles, mais à la condition que tout soit parfaitement remis en ordre et que la pierre tombale soit replacée ~~au même~~ [id.] à l'endroit où elle se trouve actuellement. Je vous prie en conséquence de faciliter par tous moyens ce travail. Veuillez croire à mes bonnes salutations.

C'est effectivement Adolphe Ghislain Raes⁶ qui est à ce moment le fermier exploitant les terres du Goumont. Il était venu s'y installer après son second mariage avec Marie Thérèse Lequy, vers 1884, et il exploitera la ferme jusqu'à son décès, en 1900.

La sollicitude du comte Charles van der Burch pour les souvenirs de la bataille permettra encore la pose, le 11 avril 1907, de la plaque des Foot Guards sur le mur de la chapelle du Goumont.

Le comte décède en avril 1909 et sa belle-sœur, Marie de Robiano, la sœur aînée de son épouse, qui dispose alors de la pleine propriété du Goumont. Elle décède en 1917, quatre ans après son époux, le comte Théodore d'Oultremont. Leur fils Ferdinand d'Oultremont, en hérite et le bien reste dans la famille jusqu'à sa vente, en 2003, à l'Intercommunale 1815.

Voilà pourquoi la pierre tombale de Blackman est toujours présente au Goumont. Tout comme, accessoirement, celle du sergent-major Cotton qui, pourtant, n'est jamais été cité...

(Revue de l'Association belge napoléonienne, n° 125, janvier-février 2009, pages 14 et 15)

⁶ Braine-l'Alleud, 2 mai 1845 – 1900. Il avait épousé Marie Joséphine Vancutsem (Halle, 1853 – 30 mars 1879. Il eurent une fille, Marie Joséphine Raes. Il se remaria le 25 janvier 1884 avec Marie Antoinette Lequy, veuve de Henri Joseph Scoup, laquelle avait déjà un fils, Félicien Scoup, né à Braine-l'Alleud, le 24 novembre 1869.